

VACANCES ● La période estivale fait chaque année un trop grand nombre de victimes

L'été peut ne pas être meurtrier

Laurence Valdés

L'été est la période idéale pour pratiquer des activités de plein air. Mais entre la nature parfois hostile et l'inconscience de certains vacanciers, le danger n'est jamais loin. Il est pourtant possible d'écarter les risques grâce à quelques simples précautions.

La mort d'Anissa (lire aussi page 6), survenue samedi, replace sur le devant de la scène les dangers de la pratique des sports de vacances. La fillette de 11 ans a trouvé la mort en descendant la Durance (Hautes-Alpes) en hydrospeed. Elle est restée coincée sous une barre de fer qui traversait la rivière. Mais cet accident mortel n'est malheureusement pas le seul de l'été en France. Pas moins de 162 noyades mortelles ont en effet été comptabilisées depuis le début du mois de juin. Un touriste de 63 ans est notamment décédé le 15 juillet alors qu'il pratiquait la plongée au large du cap d'Agde (Hérault). Trois jours plus tard, une baignade collective tournait au drame sur une plage de Trouville (Calvados). Trois jeunes femmes et un adolescent avaient alors péri noyés, emportés par le courant de la marée montante. Même si, en été, la plupart des décès surviennent en mer, la terre ferme fait aussi son lot de vic-



Le rafting permet aux débutants de donner leurs premiers coups de pagaie dans l'eau vive.

Photo Sipa / Affleck

times. Un couple de randonneurs a ainsi été retrouvé mort vendredi au pied d'une falaise à Stosswihr (Haut-Rhin). L'homme de 55 ans et son épouse de 57 ans étaient pourtant équipés et expérimentés. Ces quelques exemples rappellent l'évidence que la nature est aussi meurtrière. Le risque peut cependant être minimisé si l'activité est bien encadrée. L'incroyable aventure de Thérèse Bordais en est la preuve. Cette sexagénaire, tombée au fond d'un ravin le 26 juin au cours d'une randonnée dans les Pyrénées espagnoles, a survécu onze jours et onze nuits grâce à de petites astuces. Elle a notamment eu le réflexe de se poster au bord d'un ruisseau afin de boire.

Une bonne préparation

Pour ceux qui en doutaient encore : oui ! une bonne préparation peut sauver la vie. Et comme l'été n'est pas forcément synonyme de farniente, s'assurer d'une bonne forme physique avant le grand départ permet d'éviter de mauvaises surprises. Car, comme pour le ski en hiver, les activités estivales peuvent se révéler être de véritables sports. Qu'il s'agisse de plongée sous-marine, de ski nautique ou simplement de randonnée, l'encadrement et l'équipement sont primordiaux. Alors, avant de vous lancer dans l'ascension du pic du mont Blanc, prenez contact avec un guide et n'oubliez pas d'acheter des chaussures adaptées. Car, on ne le répétera jamais assez, on ne fait pas de randonnée en sandalettes ! Une préparation minimale, donc, pour un plaisir maximal. ■

ENTRETIEN ● Mathieu Bresson, guide de randonnées aquatiques

"Les moniteurs ont tous un brevet d'Etat"

Propos recueillis par Jean Bouclier

Passionné et spécialiste des sports d'eau vive, Mathieu Bresson dirige la société Mat et Eau, installée à Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes). Il ne déroge jamais aux règles de prudence.

FRANCE-SOIR. Évaluez-vous le niveau de vos clients avant le départ ?

MATHIEU BRESSON. Pour commencer, j'emène les clients sur un parcours d'initiation. Puis, si je juge que c'est bon, nous réalisons l'après-midi le véritable parcours sportif. Évidemment, la difficulté de l'itinéraire est spécifique à chaque rivière.

A quel âge peut-on commencer ces sports d'eau ?

J'impose un âge minimum de 10 ans, notamment pour l'hydrospeed. Pour les personnes âgées, en revanche, je n'ai pas établi de limites.

J'ai eu, par exemple, des clients de 65 ans. Dans ces cas-là, on fait attention à ne pas se presser.

Vos clients doivent-ils savoir nager ?

Nous demandons à nos clients de savoir nager. Mais certains n'osent pas dire qu'ils ne savent pas ou ne se manifestent qu'une fois dans l'eau. C'est lorsque le bateau se renverse et qu'ils cèdent à la panique que l'on s'en rend compte. Dans le cas des mineurs en colonie de vacances, l'attestation de la pratique de la natation est obligatoire.

Quelles sont les qualifications des guides ?

Afin d'assurer le meilleur encadrement pour les clients, ici les moniteurs ont tous un brevet d'Etat. Nous ne prenons pas de stagiaires. Certains ont également des qualifications complémentaires. Cette formation garantit que nous savons naviguer. Je suis spécialiste de canoë-kayak et je pratique le bateau depuis vingt ans.

Combien de personnes un moniteur a-t-il sous sa responsabilité ?

Pour l'hydrospeed et le rafting, j'em-



Mathieu Bresson, kayakiste confirmé, a vingt ans d'expérience derrière lui.

Photo DR

mène au maximum huit personnes pour un parcours classique. Et je limite à six sur une grosse rivière. Je veille toujours à ce que les clients partent avec un moniteur diplômé. Le stagiaire ne vient qu'en complément, car il doit toujours être sous la tutelle d'un titulaire du brevet d'Etat.

Quels sont les dangers de la rivière ?

La rivière peut être mille fois la

même et puis soudain, un jour, elle change. Il faut donc un guide qui connaisse le cours d'eau. Parce qu'on n'est pas dans un parc d'attractions. Ce n'est pas mécanique. Au contraire, ce milieu évolue en permanence. On n'est jamais à l'abri de rencontrer un arbre couché sur le parcours. Dans ces cas-là, il est impératif de savoir comment réagir. ■

Randonnées et baignades mortelles

Marie Conquy

A la mer ou à la montagne, chaque été, les accidents mortels sont nombreux. L'Institut de veille sanitaire a publié la semaine dernière un bilan provisoire du nombre de noyades au cours de l'été 2009. Sur les 575 personnes concernées en juin et en juillet, 249 ont péri. Mais l'Institut souligne que 162 décès sont dus à des noyades accidentelles, les autres étant liés à des suicides, des agressions ou des actes dont l'origine est inconnue. Les noyades surviennent plus en mer (53 %), qu'en piscine familiale (13 %), en cours d'eau (13 %) ou en plan d'eau (12 %), et les premières victimes sont les plus de 65 ans, suivis des 45-64 ans. Été comme hiver, les vacances à la montagne sont le plus souvent dédiées aux activités sportives. Le système national d'observation de la sécurité en montagne recense chaque année les interventions menées par les services de secours, qui ont été au nombre de 2.870 dans les montagnes françaises entre juin et septembre 2008, afin de venir en aide à 3.400 personnes. Parmi celles-ci, 1.950 étaient blessées, 113 sont décédées sur place et 7 étaient toujours portées disparues lors de la parution du rapport. Les interventions ont été plus fréquentes que les années précédentes alors que la fréquentation a été moindre, en raison des conditions climatiques. Plus de la moitié d'entre elles faisaient suite à des randonnées pédestres – un sport qui paraît, à tort, sans danger au grand public –, le reste à l'alpinisme, au vélo et autres activités (deltaplane, équitation...). Une prudence maximale est recommandée aux 15-20 ans qui, à eux seuls, représentent 63 % des personnes évacuées.